



Votre correspondant

Monika NAPIERALA
Service Comptabilité
Tél : 071/26.60.52
Fax : 071/26.60.69
finances@fosses-la-ville.be

AVIS DE PUBLICATION

Le Collège communal,

- Conformément à l'article L1313-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation,

porte à la connaissance de la population que **les modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n° 2 de l'exercice 2017**, approuvées par le Conseil communal en sa séance du 06/11/2017 sont déposées à l'inspection des personnes intéressées pendant minimum 10 jours, soit du 10/11/2017 au 22/11/2017 inclus et peuvent être consultées au :

service COMPTABILITE (1^{er} étage),
Place du Marché, 1
5070 FOSSES-LA-VILLE

Fait à FOSSES-LA-VILLE, le 07/11/2017.

Par ordonnance :

La Directrice Générale,

Sophie CANARD.



Le Bourgmestre,

Gaëtan de BILDERLING.

Fosses-la-Ville

Administration Communale

Place du Marché, 1 - 5070 Fosses-la-Ville

www.fosses-la-ville.be - info@fosses-la-ville.be